

Image not found or type unknown



Faute inexcusable employeur

Par PIs, le 10/03/2020 à 19:49

Bonsoir maître.

Je reçu mon jugement favorable pour FIE au tribunal judiciaire ex Tass .mon employeur ne s'est pas présenté la première fois .Après avoir avoir été cité a comparaître par voie d'huissier il ne s'est pas présenté non plus . Peut il faire appel suite a ces 2 non comparutions

Le juge ordonne l exécution provisoire de la décision

Merci de votre réponse